



Véloxygène
90, rue Saint Honoré
80000 AMIENS
veloxygene-somme@fub.fr
www.veloxygene-somme.fr

Monsieur Alain Gest, président d'Amiens Métropole
Monsieur Hubert de Jenlis, maire d'Amiens

Amiens, le 30 octobre 2025

Copies à MM. : Jean-Claude Renaux, vice-président aux mobilités
Annie Verrier, première-adjointe en charge de l'urbanisme
Bruno Bienaimé, adjoint au maire d'Amiens en charge du développement du vélo

Objet : Balade de Reconnaissance d'Aménagements Cyclables (BRAC) : secteur Hippodrome-Mégacité

Monsieur le Président, monsieur le Maire,

Le jeudi 2 octobre, nous avons effectué notre BRAC mensuelle sur un quadrilatère défini par : avenues de l'Hippodrome et de la Licorne, rive droite de la Selle, rue du Chapitre, rue des deux Ponts, rue Colbert.

Ce secteur encadre en effet plusieurs lieux d'activités de premier ordre d'Amiens, et doivent répondre aux besoins d'accès d'un public cycliste (Hippodrome, Mégacité, Licorne, stade des deux Ponts).

Voici nos remarques sur cet itinéraire :

Avenue de l'Hippodrome et avenue de la Licorne

Elles constituent les seules voies non aménagées du secteur analysé alors qu'elles y drainent le flux motorisé le plus dense. Ces avenues sont aussi un prolongement des boulevards extérieurs (tous aménagés) via le pont Jacques Chirac, ou des boulevards intérieurs (également aménagés) via la rue Lucien Fournier.

Un projet nous avait été présenté en Cotech concernant une piste cyclable de liaison Pont Chirac/Mégacité en rive sud. Ce projet, absolument nécessaire, est-il toujours d'actualité et quel en est le calendrier ?

Nous estimons par ailleurs que, dans l'intervalle de sa réalisation, quelques actions de sécurisation sont indispensables, par exemple : marquages, élargissement trottoir et circulation cycliste sur trottoir autorisée, panneau de retours des cyclistes sur voie partagée ...

Cheminement en rive droite de la Selle entre Mégacité et la Licorne

Cet itinéraire n'est cyclable que parce qu'il est emprunté, de fait, par les cyclistes. Il doit bénéficier d'une identification plus claire et de signalisation verticale, ainsi que d'une réfection de revêtement (totalement dégradé par endroits) et enfin d'une jonction réellement aménagée avec la rue du Chapitre : le débouché actuel sur la rue du Chapitre, ainsi que l'accès au Stade de la Licorne, ne sont pas aménagés. Nous ne pouvons que souhaiter la réalisation rapide de la continuité cyclable le long de la Selle, inscrite au Plan Vélo.



Rue du Chapitre et rue des Deux Ponts

Les stationnements illicites sont récurrents sur cette voie et dûs notamment au flux d'activité (entraînements et matches de foot) : ils doivent être traités (sanctions et rigueur d'usage des zones de parking existant à proximité). Les bandes cyclables pourraient être améliorées (élargissement, séparation physiques ponctuelles notamment pour protéger des girations trop brutales) et l'extrémité est de la rue pourrait passer en zone de rencontre, au vu de la proximité de l'école et de l'absence d'aménagement.

Rue Colbert

Cette rue a présenté des solutions d'aménagements cyclables satisfaisantes lors de leur création mais qui sont dépassées aujourd'hui par endroits :

- la solution "bas coût" dans sa partie nord consistant en une ligne séparative sur le trottoir n'est plus acceptable : une véritable piste cyclable doit être envisagée ;
- les 2 passe-vélos en parallèle des 2 écluses mériteraient un dégagement plus large sans stationnement ;
- le retour sur chaussée de la piste sur trottoir Nord, à l'approche du rond-point Lescouvé/Colbert/2 Ponts doit être sécurisé ;

Enfin, ce secteur, dans la mesure où il serait ré-étudié (avec la Grande rue du Petit Saint-Jean) en termes de maîtrise du trafic de transit, pourrait bénéficier d'aménagements cyclables structurants et en site propre.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, monsieur le Président, monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées,

Guillaume Bellard, Président de Véloxygène